



Colloque anniversaire des 40 ans de France Victimes 34



Lieu :
Faculté de Droit et de Science politique
de Montpellier
Amphithéâtre C - Bâtiment 1 -
39, rue de l'Université - 34000 MONTPELLIER

Accès :
Trams lignes 1 et 4
station : Louis Blanc - Agora de la danse

Association agréée par le



**FACULTÉ
DE DROIT ET
DE SCIENCE
POLITIQUE**



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**

FRANCE VICTIMES 34

Adresse : 56 rue de l'Université
34 000 Montpellier

Téléphone : 04 67 60 61 78

E-mail : juristes@france-victimes-34.fr
psy@france-victimes-34.fr

Site web : francevictimes34.fr
Facebook : [@victimes34](https://www.facebook.com/victimes34)



Accompagnement des mineurs victimes
Enjeux et perspectives

Entrée libre



Matinée

Accueil café : 8 h15

8h45 *Propos introductifs :*

M. Philippe AUGE, *Président de l'Université de Montpellier (sous réserve)*
M. Guylain CLAMOUR, *Doyen de la Faculté de droit et de science politique*
Mme Roselyne LEPLANT-DUPOUY, *Présidente de France Victimes 34*
Mme Christine LAZERGES, *Présidente-fondatrice de l'ADIAV, ancienne Présidente de la CNCDH, Professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon Sorbonne*
M. Jean-Marie BENEY, *Procureur général près la Cour d'appel de Montpellier*
Mme Catherine LELONG, *Présidente du Tribunal judiciaire de Montpellier*
M. Fabrice BÉLARGENT, *Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Montpellier*
M. Michaël DELAFOSSE, *Maire de Montpellier (sous réserve)*
M. Frédéric ROIG, *Président de l'Association des maires de l'Hérault*

9h45 *La prise en charge globale du mineur victime*

Sous la présidence de Mme Anne d'HAUTEVILLE
Professeur honoraire de droit, Université de Montpellier
Ancienne Présidente de l'INAVEM (FV), Ancienne Présidente de l'ADIAV (FV34)

L'UAPED, lieu d'écoute du mineur victime

Dr Barbara LORMEAU, *Pédiatre Médecin Légiste, UAPED-médecine légale, CHU Montpellier.*
Mme Valérie CARDONA, *Infirmière de médecine légale, UAPED-médecine légale, CHU de Montpellier*
Mme Joséphine CESBRON, *Directrice de FV 34*

Le recueil de la parole de l'enfant dans la procédure pénale

Adjudante-chef Sandrine MARTY, *commandant la Maison de Protection des Familles de l'Hérault, Groupement de Gendarmerie de l'Hérault*

Le chien d'assistance judiciaire en soutien du mineur victime

M. Philippe PERROUX ET RAGNAR, *Association l'Ami Ragnar*

Débat avec la salle

Pause 11 h

11h30 *La protection du mineur victime*

Sous la présidence de Mme Anne BESSON
Magistrat honoraire
Ancienne Présidente de l'ADIAV (FV34)

La protection du mineur victime par le Parquet des mineurs

M. Sébastien BAUTIAN, *Vice-Procureur de la République, Parquet mineurs, Tribunal judiciaire de Montpellier*
M. Anthony VAN NIEUWERBURGH, *Substitut du Procureur de la République, Parquet mineurs, Tribunal judiciaire de Béziers*

La protection du mineur victime par le Juge des enfants

Mme Alice GUILLOUX, *juge pour enfants et vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants, Tribunal judiciaire de Montpellier*

La protection du mineur victime par le Conseil départemental et la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Mme Fadela HINGRAY, *Responsable territoriale – Enfance Famille du Conseil départemental de l'Hérault*
Mme Cécile SIBARI, *Responsable d'Unité Educative, STEMO Montpellier Ouest/UEMO Garrigues, PJJ*

la protection du mineur par la direction des services de l'éducation nationale

Mme Sandrine DEBOURDEAU, *Assistante sociale, conseillère technique responsable départementale auprès de Madame la Directrice d'Académie*

Débat avec la salle

13h Pause déjeuner

Après-midi

14 h 30 *La représentation et la défense du mineur victime*

Sous la présidence de Mme Roselyne LEPLANT-DUPOUY
Présidente de FV 34
Trésorière au bureau de France Victimes

L'administration ad hoc

Mme Aude CAMAGNE, *Directrice de FV 38, membre du CA de France Victimes*
Me Chantal CORBIER, *avocate au barreau de Montpellier*

L'avocat du mineur victime

Me Aurélien ROBERT, *Avocat au Barreau de Montpellier, Président de l'association l'Avocat et l'enfant*
Me Murielle MOLINE, *avocate au Barreau de Béziers,*
Co-présidente de la Fondation Avocat de l'Enfant du Barreau de Béziers

Débat avec la salle

Pause

15h 45 *Soutien et réparation du mineur victime*

Sous la présidence de Mme Anne PONSEILLE
Vice-présidente FV 34, MCF Faculté de droit et de science politique de Montpellier

L'indemnisation du mineur victime

Me Gaëtan BOCH, *avocat au barreau de Montpellier*

L'accompagnement psychologique du mineur victime

Mme Alicia LAHOUSSINE, *psychologue clinicienne, France Victimes 34*
Mme Alice REY, *psychologue clinicienne, France Victimes 34*

Débat avec la salle

Grand témoin

Propos conclusifs :

M. Jérôme BERTIN, *Directeur France Victimes*